

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 11 décembre 2019**

---

Communication n° 47/12.2019

Objet:     Registre des entreprises – mutations 2019

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A ce jour, nous comptons 381 entreprises dans notre registre, en augmentation de 11 par rapport au 31 décembre 2018.

Pour l'année 2019, 28 nouvelles sociétés ont été fondées dans notre localité et 14 y ont transféré leur siège.

En contrepartie, nous déplorons l'arrêt d'activités de 17 entreprises, ainsi que le départ de notre commune de 14 sociétés.

Il est rappelé que dès cette année, la Municipalité a décidé d'exonérer de la taxe forfaitaire déchets de Fr. 180.-, toutes les nouvelles sociétés l'année de leur création afin d'accompagner les entrepreneurs dans leur nouveau projet. Pour 2019, ce sont 28 entreprises qui ont pu bénéficier de cette aide au démarrage.

La Municipalité

Saint-Prex, le 11 décembre 2019/EG/sb – 601.03.02

*Pour tout renseignement, s'adresser à M<sup>me</sup> Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83*